



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE
Numéro du produit	2454
Synonymes; marques commerciales	D-LIMONENE 99% FG, D-LIMONENE 95% FG, D-LIMONENE TECHNICAL GRADE, D-LIMONENE, D-LIMONENE 95% TG
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Numéro CE	227-813-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Flavouring Fragrance technique Food Grade Industrie Agro-Alimentaire Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	2454

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

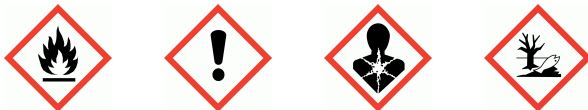
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**2.2. Éléments d'étiquetage**

Numéro CE 227-813-5

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Nom du produit (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119529223-47-XXXX

Numéro index UE 601-029-00-7

Numéro CAS 5989-27-5

Numéro CE 227-813-5

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. Irritation cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-----------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
--------------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante.
-----------------------------------	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Classe de stockage	Stockage de liquides inflammables.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 14 µg/l eau de mer; 1.4 µg/l Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg Sol; 0.763 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Equipements de protection****Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Caractéristique.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Seuil olfactif	Pas de données de test particulières disponibles.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-74.3°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>34°C
Point d'éclair	48°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 0.7 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 6.1 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.830 - 0.850 @ 25°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 4.38
Température d'auto-inflammabilité	255°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	18 m ² /s @ 20°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	1.460 - 1.480
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire.**Ingestion** Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.**Contact cutané** Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**12.1. Toxicité****toxicité aquatique aiguë****C(E)L₅₀** 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1**Facteur M (aigu)** 1**Toxicité aiguë - poisson** LC₅₀, 96 heures: 0.8 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE₅₀, 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia magna**toxicité aquatique chronique****Facteur M (chronique)** 1**12.2. Persistance et dégradabilité****Persistance et dégradabilité** Non facilement biodégradable.**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Potentiel de bioaccumulation** Potentiellement bioaccumulable.**Coefficient de partage** log Pow: 4.38**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité** Le produit est insoluble dans l'eau.**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.**12.6. Autres effets néfastes****Autres effets néfastes** Indéterminé.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Information générale** Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2319

N° ONU (IMDG) 2319

N° ONU (ICAO) 2319

N° ONU (ADN) 2319

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) HYDROCARBURES TERPENIQUES, N.S.A. ((R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)

Nom d'expédition (IMDG) HYDROCARBURES TERPENIQUES, N.S.A. ((R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)

Nom d'expédition (ICAO) TERPENE HYDROCARBONS, N.O.S. (d-LIMONENE)

Nom d'expédition (ADN) HYDROCARBURES TERPENIQUES, N.S.A. ((R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Code de consignes d'intervention d'urgence 3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

P5c E1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires**UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 27-07-21

Numéro de version 4.001

Remplace la date 05-02-20

Numéro de FDS 2454

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Manufacture of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Manufacture of substance

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 5400 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 5400
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 14795 kg/jour

tonnage annuel du site (tonnes/année): 5400

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):6%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
-------------	---------

Manufacture of substance

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Assurer la maîtrise de la source d'émission.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Nettoyage et maintenance de l'équipement Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00247 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.457
sédiment d'eau douce: Exposition 0.605 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.458
eau de mer: Exposition 0.000245 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.454
sédiment marin: Exposition 0.06 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.455
terre: Exposition 0.248 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.947
STP: Exposition 0.0236 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.0131

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Manufacture of substance

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113

Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450

Salarié - par inhalation : exposition 1.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0511

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113

Salarié - par inhalation : exposition 1.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0511

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450

Salarié - par inhalation : exposition 3.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.102

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450

Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113

Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

Salarié

Use as an intermediate

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 800 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 800
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 2192 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 800

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.1%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p> <p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%</p>

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use as an intermediate

Traitement des déchets Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Assurer la maîtrise de la source d'émission.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Nettoyage et maintenance de l'équipement Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00244 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.452
sédiment d'eau douce: Exposition 0.597 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.453
eau de mer: Exposition 0.000242 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.448
sédiment marin: Exposition 0.593 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.449
terre: Exposition 0.229 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.873
STP: Exposition 0.0233 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.013

Use as an intermediate

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
 Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
 Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 3.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.102
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as monomer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as monomer
Portée du processus	Fabrication de polymères à partir de monomères à l'aide d'un procédé continu ou discontinu, y compris l'usinage, l'utilisation, la récupération, le dégazage, l'élimination, l'entretien du réacteur et la formation spontanée du produit (par ex. par formation d'un composé, pelletisation, dégazage du produit).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
--	--

Salarié

Use as monomer

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 5000 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 5000
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 13699 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 5000

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):5%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p> <p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%</p>

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use as monomer

Traitement des déchets Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%
 Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Assurer la maîtrise de la source d'émission.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Nettoyage et maintenance de l'équipement Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00244 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.452
 sédiment d'eau douce: Exposition 0.597 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.453
 eau de mer: Exposition 0.000242 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.448
 sédiment marin: Exposition 0.593 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.449
 terre: Exposition 0.229 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.873
 STP: Exposition 0.0233 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.013

Use as monomer

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
 Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
 Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 3.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.102
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Distribution of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
<u>Salarié</u>	

Distribution of substance

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3600 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3600
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 9638 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 3600

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p> <p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%</p>

Distribution of substance

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.
Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Mise en bouteille de et arrosage avec des conteneurs manuel
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00263 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.486
sédiment d'eau douce: Exposition 0.643 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.487
eau de mer: Exposition 0.000261 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.483
sédiment marin: Exposition 0.0639 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.484
terre: Exposition 0.250 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.955
STP: Exposition 0.00252 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.013

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Distribution of substance

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.126 Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00021</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 0.21 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.006</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - dermique : exposition 0.05 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.225 Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique : exposition 0.112 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.504 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.0448 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.202 Salarié - par inhalation : exposition 0.28 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0084</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.112 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.504 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - dermique : exposition 0.112 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.504 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.126 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3600 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3600
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 9638 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 3600

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <100°C.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure. Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
<u>Mesures de management du risque</u>	
	utiliser une protection pour les yeux et des gants. PROC5 Mélange dans des processus par lots Opérations de mélange (systèmes ouverts) porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00263 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.486 sédiment d'eau douce: Exposition 0.643 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.487 eau de mer: Exposition 0.000261 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.483 sédiment marin: Exposition 0.0639 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.484 terre: Exposition 0.250 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.955 STP: Exposition 0.00252 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.013

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
-----------------------------	-----------------------------

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.112
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0600

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.1113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Manufacture of coatings, adhesives and inks

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of coatings, adhesives and inks
Portée du processus	Fabrication industrielle de vernis et peintures
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
---	----------------------------------

Salarié

Manufacture of coatings, adhesives and inks

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3114 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 500
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 2222 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 500

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 225 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0.3%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Manufacture of coatings, adhesives and inks

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.9%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%

Considérations relatives à l'élimination Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Élimination des déchets Nettoyage et maintenance de l'équipement Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Opérations de mélange (systèmes ouverts)
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000122 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0226
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0299 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0226
eau de mer: Exposition 0.000102 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.189
sédiment marin: Exposition 0.00251 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0189
terre: Exposition 0.000210 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000844
STP: Exposition <0.0000001 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR <0.0001

Manufacture of coatings, adhesives and inks

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.0025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112
 Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.0025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0113
 Salarié - par inhalation : exposition 2.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0751
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0601
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 Salarié - dermique : exposition 0.005 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0225
 Salarié - par inhalation : exposition 5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.150
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 11 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.330
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Salarié - dermique : exposition 0.01 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 11 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.330

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use of coatings and adhesives - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of coatings and adhesives - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vmrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1
<u>Salarie</u>	

Use of coatings and adhesives - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 569 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.02
 Tonnage quotidien maximal du site: 20 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 6

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 9.8%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Use of coatings and adhesives - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%

Considérations relatives à l'élimination Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Utilisation à l'intérieur. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
Stockage de déchets avant élimination Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Transfer de déchets de production dans des récipients de stockage prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000124 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0230
sédiment d'eau douce: Exposition 0.643 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.487
eau de mer: Exposition 0.000261 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.483
sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294
terre: Exposition 0.146 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.557
STP: Exposition 0.350 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.194

Use of coatings and adhesives - Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.0003 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.00135
 Salarié - par inhalation : exposition 0.006 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00018
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.0012 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.005
 Salarié - par inhalation : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0018
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Température élevée
 Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
 Salarié - par inhalation : exposition 27 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.811
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - dermique : exposition 0.003 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0135
 Salarié - par inhalation : exposition 1.26 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.038
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 Salarié - dermique : exposition 0.0012 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.005
 Salarié - par inhalation : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0018
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 Salarié - dermique : exposition 0.12 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.54
 Salarié - par inhalation : exposition 2.10 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.063
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Salarié - dermique : exposition 0.06 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.270
 Salarié - par inhalation : exposition 2.1 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.063
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 Salarié - dermique : exposition 0.012 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.054
 Salarié - par inhalation : exposition 0.6 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.018
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 Salarié - dermique : exposition 0.003 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0135
 Salarié - par inhalation : exposition 0.3 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.009

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a chemical stripper - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a chemical stripper - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a chemical stripper - Industrial

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	<p>Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 569 tonnes Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.02 Tonnage quotidien maximal du site: 20 kg/jour tonnage annuel du site (tonnes/année): 6</p>
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	<p>Libération continue. Jours d'émission: 220 jours/ans</p>
<u>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement</u>	
Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 9.8%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%
<u>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</u>	
Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
<u>Mesures de management du risque</u>	
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%</p>
<u>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</u>	
Traitement des déchets	<p>Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%</p>
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%
<u>Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets</u>	
Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Use as a chemical stripper - Industrial

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000124 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0230
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0305 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0231
eau de mer: Exposition 0.000132 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.244
sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294
terre: Exposition 0.146 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.557
STP: Exposition 0.350 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.194

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use as a chemical stripper - Industrial

Exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique : exposition 0.12 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.54

Salarié - par inhalation : exposition 4.2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.126

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique : exposition 0.006 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0270

Salarié - par inhalation : exposition 0.09 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0027

PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles

Salarié - dermique : exposition 0.00248 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112

Salarié - par inhalation : exposition 0.6 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.018

PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

Salarié - dermique : exposition 0.00248 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112

Salarié - par inhalation : exposition 1.2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.036

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Formulation of adhesives and sealants

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of adhesives and sealants
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	FEICA SPERC 2.1b.v1
<u>Salarié</u>	

Formulation of adhesives and sealants

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1800 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 600
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 2730 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 600

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0.6%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Formulation of adhesives and sealants

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000122 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0226
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0299 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0226
eau de mer: Exposition 0.0000102 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0189
sédiment marin: Exposition 0.00251 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0189
terre: Exposition 0.000252 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000962
STP: Exposition <0.0000001 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR <0.0000001

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Formulation of adhesives and sealants

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.112 Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0600</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.1113 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in adhesives and sealants - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in adhesives and sealants - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	FEICA SPERC 5.2a.v1
<u>Salarie</u>	

Use in adhesives and sealants - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1200 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 1360 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 300

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 20%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Use in adhesives and sealants - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Concentration maximale après dilution: 25 %

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Remplir les conteneurs/canettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air.
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.
Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use in adhesives and sealants - Industrial

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000122 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0226
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.0299 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0226
	eau de mer: Exposition 0.0000102 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0189
	sédiment marin: Exposition 0.00251 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0189
	terre: Exposition 0.000189 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000721
STP: Exposition <0.0000001 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR <0.0000001	

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.000300</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 4.44 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.133</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 7.9 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.237</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.12 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.54</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 2.10 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.063</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.3 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.009</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use of coatings and adhesives - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of coatings and adhesives - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vmrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	CEPE SPERC 8a.n.v1
<u>Salarié</u>	

Use of coatings and adhesives - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 600 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.02
 Tonnage quotidien maximal du site: 0.164 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.06

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 98%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Use of coatings and adhesives - Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 97.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%

Considérations relatives à l'élimination Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.
Élimination des déchets Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000122 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0226
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00298 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00225
eau de mer: Exposition 0.0000103 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0191
sédiment marin: Exposition 0.00253 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0191
terre: Exposition 0.000678 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.00259
STP: Exposition 0.00164 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000911

Use of coatings and adhesives - Professional

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0601</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.210</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a chemical stripper - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a chemical stripper - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 6.1a.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use as a chemical stripper - Professional

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.00075
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0225

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 98%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Use as a chemical stripper - Professional

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000116 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0215
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0283 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0214
eau de mer: Exposition 0.000097 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0180
sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294
terre: Exposition 0.0000849 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000324
STP: Exposition 0.000205 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000114

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use as a chemical stripper - Professional

Exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique : exposition 0.12 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.54

Salarié - par inhalation : exposition 11 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.330

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique : exposition 0.006 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0270

Salarié - par inhalation : exposition 0.6 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0180

PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles

Salarié - dermique : exposition 0.00248 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112

Salarié - par inhalation : exposition 2.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0721

PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

Salarié - dermique : exposition 0.00248 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112

Salarié - par inhalation : exposition 12 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.36

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use of coatings and adhesives - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of coatings and adhesives - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC18 Encres et toners
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use of coatings and adhesives - Consumer

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.06

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
 Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
 Efficacité de séparation (total): 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 1.1 %.
 PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.
 PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.4 %.
 PC9b_3 Pâte à modeler PC18 Encres et toners Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.
 PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 0.8 %.

Use of coatings and adhesives - Consumer

quantités utilisées

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
Quantité par application: 744 g

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
Quantité par application: 215 g

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Quantité par application: 491 g

PC9b_1 Charges et mastics
Quantité par application: 85 g

PC9b_2 Plâtres et enduits
Quantité par application: 13800 g

PC9b_3 Pâte à modeler
Quantité par application: 1 g

PC9c Peintures au doigt
Quantité par application: 1.35 g

PC18 Encres et toners
Quantité par application: 40 g

Fréquence et durée d'utilisation

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
Comprend l'application jusqu'à 6 jours/ans.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
Comprend l'application jusqu'à 2 jours/ans.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Comprend l'application jusqu'à 3 jours/ans.

PC9b_1 Charges et mastics
PC9b_2 Plâtres et enduits
Comprend l'application jusqu'à 12 jours/ans.

PC9b_3 Pâte à modeler
PC9c Peintures au doigt
PC18 Encres et toners
Comprend l'application jusqu'à 365 jours/ans.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC18 Encres et toners Temps d'application: 2.20 heures

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Temps d'application: 0.30 heures

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits
Temps d'application: 2.00 heures

PC9b_1 Charges et mastics Temps d'application: 4.00 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm².

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits
Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm².

PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.70 cm².

PC9b_3 Pâte à modeler Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.40 cm².

PC18 Encres et toners Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 71.40 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace:

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_1 Charges et mastics PC9b_2 Plâtres et enduits PC18 Encres et toners Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend l'application dans un espace de 34 m³.

Use of coatings and adhesives - Consumer

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	<p>eau douce: Exposition 0.000116 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0215</p> <p>sédiment d'eau douce: Exposition 0.00283 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00214</p> <p>eau de mer: Exposition 0.000097 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0179</p> <p>sédiment marin: Exposition 0.00238 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0180</p> <p>terre: Exposition 0.000085 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000324</p> <p>STP: Exposition 0.000205 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000114</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide</p> <p>Consommateur - dermique : exposition 0.0928 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0193</p> <p>Consommateur - par inhalation : exposition 0.333 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.0201</p> <p>PC9a_3 Bouteille de spray aérosol</p> <p>Consommateur - par inhalation : exposition 0.159 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.00958</p> <p>PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)</p> <p>Consommateur - dermique : exposition 0.0928 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0193</p> <p>Consommateur - par inhalation : exposition 0.105 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.00633</p> <p>PC9b_1 Charges et mastics</p> <p>Consommateur - dermique : exposition 0.0928 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0193</p> <p>Consommateur - par inhalation : exposition 2.95 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.178</p> <p>PC9b_2 Plâtres et enduits</p> <p>Consommateur - dermique : exposition 0.0338 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.00704</p> <p>Consommateur - par inhalation : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.266</p> <p>PC9b_3 Pâte à modeler</p> <p>Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176</p> <p>Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 1 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR</p> <p>PC9c Peintures au doigt</p> <p>Consommateur - dermique : exposition 0.0675 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0141</p> <p>Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 1.08 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.225</p> <p>PC18 Encres et toners</p> <p>Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176</p> <p>Consommateur - par inhalation : exposition 1.02 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.0614</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use of coatings and adhesives - Consumer

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a chemical stripper - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a chemical stripper - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

Use as a chemical stripper - Consumer

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 2700 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.005
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.015
 Tonnage quotidien maximal du site: 0.0411 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
 Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
 Efficacité de séparation (total): 97.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 3.75 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à 2 jours/ans.

Use as a chemical stripper - Consumer

Temps d'application: 2.20 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.000116 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0215
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00283 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00214
eau de mer: Exposition 0.0000097 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0179
sédiment marin: Exposition 0.00238 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0180
terre: Exposition 0.000085 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000324
STP: Exposition 0.000205 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000114

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176
Consommateur - par inhalation : exposition 1.39 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.0837

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in adhesives and sealants - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in adhesives and sealants - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	FEICA SPERC 8c.2a.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Use in adhesives and sealants - Consumer

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1800 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.06
 Tonnage quotidien maximal du site: 0.164 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
 Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
 Efficacité de séparation (total): 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 15 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à 1 jours/ans.
 Temps d'application: 6 heures

Use in adhesives and sealants - Consumer

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.80 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000117 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0217
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00286 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00216
eau de mer: Exposition 0.000099 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0183
sédiment marin: Exposition 0.00242 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0183
terre: Exposition 0.000339 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.00129
STP: Exposition 0.000822 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000457

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176
Consommateur - par inhalation : exposition 1.39 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.0837

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Formulation of solvents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of solvents
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1
<u>Salarié</u>	

Formulation of solvents

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.01
 Tonnage quotidien maximal du site: 10 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 3

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.02%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Formulation of solvents

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures.
Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Transfert de masse Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Formulation of solvents

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00161 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.298
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.394 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.298
	eau de mer: Exposition 0.000159 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.294
	sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294
	terre: Exposition 0.146 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.557
	STP: Exposition 0.0149 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.00828

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.126 Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0002</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.1113 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - dermique : exposition 0.05 mg/kg/jour, DNEL 0.222 mg/kg/jour, RCR 0.225 Salarié - par inhalation : exposition 0.5 ppm, DNEL 33.3 ppm, RCR 0.0150</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/kg/jour, DNEL 0.222 mg/kg/jour, RCR 0.0113 Salarié - par inhalation : exposition 0.5 ppm, DNEL 33.3 ppm, RCR 0.0150</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Formulation of solvents

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a solvent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a solvent - Industrial
Portée du processus	Processus à base de solvant.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1
<u>Salarié</u>	

Use as a solvent - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3305.9 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.02
 Tonnage quotidien maximal du site: 20 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 6

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 9.8%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.07%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Use as a solvent - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Utilisation à l'intérieur. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
Stockage de déchets avant élimination Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Transfer de déchets de production dans des récipients de stockage prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
Transfert de masse Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00161 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.298
sédiment d'eau douce: Exposition 0.394 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.298
eau de mer: Exposition 0.000159 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.294
sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294
terre: Exposition 0.146 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.557
STP: Exposition 0.350 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.194

Use as a solvent - Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a solvent - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a solvent - Professional
Portée du processus	Processus à base de solvant.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
	ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.17.v1
--	---------------------

Salarié

Use as a solvent - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 4500 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 Tonnage quotidien maximal du site: 0.0411 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0015

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 50%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):50%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Use as a solvent - Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures.
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.
Élimination des déchets Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use as a solvent - Professional

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000157 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0291
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.0385 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00291
	eau de mer: Exposition 0.0000139 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0257
	sédiment marin: Exposition 0.00253 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0191
	terre: Exposition 0.00424 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.0162
STP: Exposition 0.000438 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000243	

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 12 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.360</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.05 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.225</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 3.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.102</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.005 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0225</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 10 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.300</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 11 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.330</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a solvent - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a solvent - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a solvent - Consumer

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 2700 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0411
 Tonnage quotidien maximal du site: 0.015 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
 Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
 Efficacité de séparation (total): 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 3.75 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a solvent - Consumer

Comprend l'application jusqu'à 1 jours/ans.

Temps d'application: 2.2 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000114 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0211
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00280 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00212
eau de mer: Exposition 0.000096 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0178
sédiment marin: Exposition 0.00242 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0183
terre: Exposition 0.0000849 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000324
STP: Exposition 0.000205 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000114

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176
Consommateur - par inhalation : exposition 0.0697 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.00420

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in compounding of fragrances

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in compounding of fragrances
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
<u>Salarié</u>	

Use in compounding of fragrances

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 630 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 630
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 900 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 225

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 250 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p> <p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%</p>

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use in compounding of fragrances

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
Remplissage de petits conteneurs PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Limiter la teneur de la substance à 25 %
Nettoyage et maintenance de l'équipement Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000191 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0354
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0468 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0354
eau de mer: Exposition 0.0000173 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0320
sédiment marin: Exposition 0.00423 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0320
terre: Exposition 0.00743 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.0284
STP: Exposition 0.000767 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000426

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in compounding of fragrances

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.0214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0964 Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.0214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0964 Salarié - par inhalation : exposition 1.26 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0378</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique : exposition 0.171 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.770 Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.171 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.770 Salarié - par inhalation : exposition 1.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0420</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - dermique : exposition 0.0514 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.232 Salarié - par inhalation : exposition 2.10 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0631</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - dermique : exposition 0.129 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.581 Salarié - par inhalation : exposition 0.420 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0126</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Formulation of fragrances - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of fragrances - Industrial
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
<u>Salarié</u>	

Formulation of fragrances - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 630 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 630
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.3571
 Tonnage quotidien maximal du site: 900 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 225

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 250 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Formulation of fragrances - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000191 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0354
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0468 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0354
eau de mer: Exposition 0.0000173 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0320
sédiment marin: Exposition 0.00423 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0320
terre: Exposition 0.00743 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.0284
STP: Exposition 0.18 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Formulation of fragrances - Industrial

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.0129 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0581 Salarié - par inhalation : exposition 0.006 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.000180</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.0514 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.232 Salarié - par inhalation : exposition 0.252 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00757</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0600</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique : exposition 0.103 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.464 Salarié - par inhalation : exposition 1.26 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0378</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - dermique : exposition 0.0429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.193 Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - dermique : exposition 0.0129 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0581 Salarié - par inhalation : exposition 0.42 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0126</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.103 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.464 Salarié - par inhalation : exposition 0.84 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0252</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Salarié - dermique : exposition 0.0214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0964 Salarié - par inhalation : exposition 0.07 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use of fragrances - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of fragrances - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	AISE SPERC 4.1.v
<u>Salarié</u>	

Use of fragrances - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 27.5 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2.75
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.4
 Tonnage quotidien maximal du site: 50 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 11

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Use of fragrances - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 1%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use of fragrances - Industrial

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00277 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.513
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.678 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.513
	eau de mer: Exposition 0.000275 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.509
	sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294
	terre: Exposition 0.0621 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.237
	STP: Exposition 0.625 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.347

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.02143 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0965</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.001 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00003</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.00857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0386</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.07 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00210</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.0429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.193</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.0536 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.241</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.120</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.140 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.631</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.0857 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00257</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.00214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.00964</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.171 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.770</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.177 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.797</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use of fragrances - Industrial

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Formulation of fragrances - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of fragrances - Professional
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	COLIPA SPERC 8a.1.a.v1
<u>Salarié</u>	

Formulation of fragrances - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 7404 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 40
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0050
 Tonnage quotidien maximal du site: 10 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.2

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 20 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Formulation of fragrances - Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000165 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0305
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0403 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0304
eau de mer: Exposition 0.0000145 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0269
sédiment marin: Exposition 0.00354 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0268
terre: Exposition 0.00412 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.00157
STP: Exposition 0.01 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.00556

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Formulation of fragrances - Professional

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.000429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.00193 Salarié - par inhalation : exposition 0.001 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00003</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.0514 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.232 Salarié - par inhalation : exposition 0.126 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00378</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113 Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0600</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique : exposition 0.103 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.464 Salarié - par inhalation : exposition 2.52 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0757</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - dermique : exposition 0.0429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.193 Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - dermique : exposition 0.0129 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0581 Salarié - par inhalation : exposition 0.42 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0126</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.175 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.788 Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386 Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Salarié - dermique : exposition 0.0214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0964 Salarié - par inhalation : exposition 0.07 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use of fragrances - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of fragrances - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	COLIPA SPERC 8a.1.a.v1
<u>Salarié</u>	

Use of fragrances - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1550 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.053
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10.6
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.00075
 Tonnage quotidien maximal du site: 0.0218 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.008

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Use of fragrances - Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure. Sauf indications contraires.
Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use of fragrances - Professional

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000161 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0298
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.0392 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0296
	eau de mer: Exposition 0.000143 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.265
	sédiment marin: Exposition 0.00349 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0264
	terre: Exposition 0.00449 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.0171
	STP: Exposition 0.000464 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000258

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.02143 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0965</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.001 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00003</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.00857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0386</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.07 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00210</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.0429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.193</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.134 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.604</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.0640 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00192</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.140 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.631</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.0857 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00257</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.00214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.00964</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.171 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.770</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>Salarié - dermique : exposition 0.177 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.797</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use of fragrances - Professional

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use of fragrances - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of fragrances - Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC3 Produits d'assainissement de l'air PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC13 Carburants PC18 Encres et toners PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories d'articles [AC]	AC31 Vêtements parfumés AC34 Jouets parfumés AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Use of fragrances - Consumer

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 2100 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 15
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.062
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.023

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 100%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%
Facteur d'émission - terre	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 20% ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 100% ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur) Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Use of fragrances - Consumer

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 20%

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à 365 jours/ans.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000119 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0220
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0290 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0219
eau de mer: Exposition 0.0000101 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0187
sédiment marin: Exposition 0.00246 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0186
terre: Exposition 0.000509 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.00194
STP: Exposition 0.0000350 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.0000194

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use of fragrances - Consumer

Méthode d'évaluation	Modèle- ART utilisé.
Exposition	Consommateur - combiné, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/kg/jour, DNEL 0.066 mg/kg/jour, RCR 0.454 Supposition du worst case

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.